

Communiqué de presse

Le monde économique appelle à la reprise urgente de l'activité de la carrière de Deshaies, exploitée par la Société Antillaise De Granulats (SADG)

Baie-Mahault, le 21 février 2025

L'arrêt de la carrière SADG depuis 2 mois, sans perspective de reprise immédiate, plonge l'entreprise et ses 42 salariés, aujourd'hui sans activité, dans une situation dramatique. Menaçant l'existence même de l'entreprise à court terme, ainsi que la situation de ses nombreux sous-traitants, transporteurs, prestataires et fournisseurs, de tout le secteur du BTP déjà exsangue, le monde économique en appelle à la responsabilité du préfet afin d'assurer par un arrêté urgent la reprise de l'activité avant fin février, afin d'éviter une catastrophe économique et sociale pour la Guadeloupe.

L'Union des Entreprises de Guadeloupe, la CCI et la FRBTP se mobilisent pour soutenir **l'économie de la Guadeloupe** et obtenir la **réouverture immédiate de la carrière.**

Après plus de vingt ans d'engagement actif à participer à la construction de la Guadeloupe, et des investissements conséquents de 22 millions d'euros, **la carrière de Deshaies, exploitée par la Société Antillaise De Granulats (SADG), a été mise à l'arrêt le 15 janvier par le Tribunal Judiciaire de Basse Terre.** La Société se trouve ainsi plongée dans **une situation grave qui menace son existence, l'emploi de ses 42 salariés et de près d'un millier d'emplois indirects.**

A la suite d'un glissement de terrain ayant eu lieu en décembre 2024, le Tribunal Judiciaire de Basse Terre a pris la décision d'ordonner à la SADG de suspendre immédiatement toutes ses activités bien que la responsabilité de la carrière ne soit absolument pas établie à ce jour. Une décision immédiatement contestée par la SADG, qui en a fait appel.

L'arrêt de la carrière de Deshaies fragilise l'ensemble de l'économie guadeloupéenne et, en particulier, les nombreuses entreprises du BTP et les transporteurs d'agrégats déstabilisés par la raréfaction des matériaux ainsi que les surcoûts très importants qu'elles doivent supporter, majoritairement liés à l'importation. Cette situation intervient à un moment où nos entreprises guadeloupéennes sont déjà confrontées à de nombreuses crises qui les impactent lourdement.

La SADG ne pouvant plus supporter les coûts de cet arrêt, **Il est indispensable de trouver une issue favorable à cette crise avant le 28 février, date à laquelle la situation obligera les dirigeants de l'entreprise à prendre une décision radicale aux conséquences irrévocables.**

« Nous nous mobilisons depuis plusieurs semaines afin d'alerter de l'impact de cette décision sur les projets structurants de notre île (aéroport, CHU, routes, etc.) et le coût exorbitant des solutions alternatives. Nous exigeons la réouverture de la carrière avant la fin du mois de février 2025, afin de ne pas fragiliser, davantage, l'économie guadeloupéenne. » Bruno Blandin, Président de l'UDE-MEDEF de la Guadeloupe.

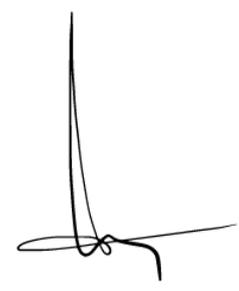
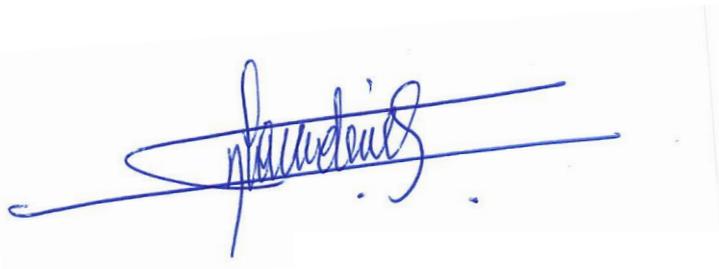
« Il est nécessaire pour nos projets et pour nos entreprises que la carrière reprenne une activité. Nous avons la chance de pouvoir bénéficier de ressources locales qui nous profitent tant pour l'emploi que pour le développement de la Guadeloupe, nous ne pouvons pas la gâcher. » Patrick VIAL-COLLET, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Iles de Guadeloupe

« La situation de la carrière est extrêmement préoccupante, elle menace l'ensemble de la filière du BTP et, plus largement, l'ensemble de l'économie Guadeloupéenne. La carrière doit pouvoir reprendre une activité, même partielle, au plus vite, avant qu'il ne soit trop tard. » José GADDARKHAN, Président de la FRBTP de la Guadeloupe.

À propos de la carrière de Deshaies : La Société Antillaise De Granulats possède et exploite les terrains de la carrière de Deshaies pour produire des granulats (sable et graviers) utilisés dans tout le secteur de la construction en Guadeloupe. Le site d'exploitation de Deshaies, la plus importante carrière de la région, est le seul gisement de roche andésitique de Guadeloupe. Il permet la fabrication de granulats nécessaires aux besoins des ouvrages les plus exigeants, comme les routes, pistes d'aéroport, béton de haute performance. Comme toute carrière, l'exploitation du site est strictement encadrée par la réglementation française en matière d'environnement et d'urbanisme.

Bruno BLANDIN,
Président de l'UDE-MEDEF

Patrick VIAL-COLLET,
Président de la CCI-IG



José GADDARKHAN,
Président de la FRBTP Guadeloupe

Contact presse :

CCI des Iles de Guadeloupe : Tamara LANDRY, communication@guadeloupe.cci.fr, 0690 655 398

FRBTP : Jean-Luc LUBIN : sg.frbtp.gpe@orange.fr

UDE-MEDEF Guadeloupe : Chloé ARNOUITS, communication@ude-medef.com , 0690 520 450